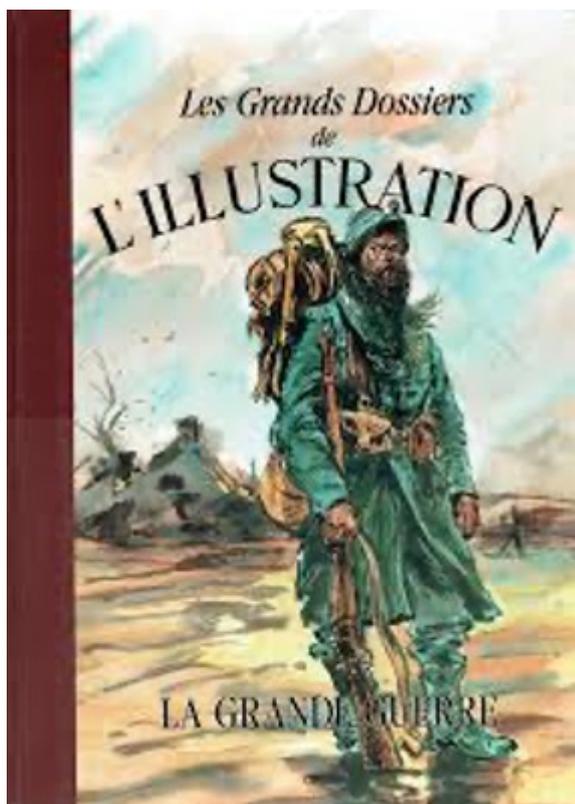


1915 : le professeur Karim Lacomb démontre l'inutilité du parachute

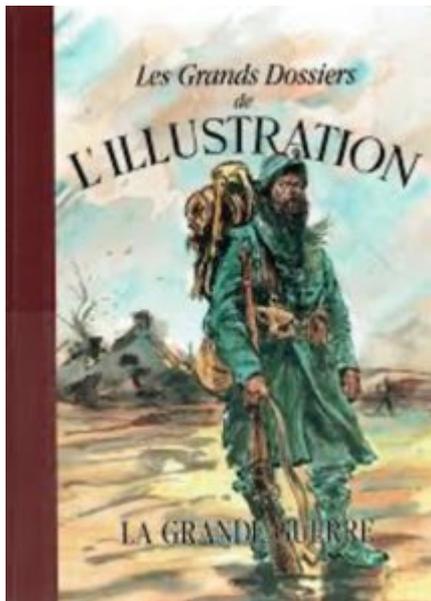
écrit par Raoul Girodet | 19 avril 2020



Histoire de parachute...

Comme tous, je suis contraint de meubler le temps de mon confinement.

J'ai retrouvé dans mon grenier quelques exemplaires du journal « L'Illustration » datant de la première guerre mondiale.



Certains articles m'ont paru suffisamment intéressants pour être reproduits.

« L'Illustration » du jeudi 11 mars 1915 :



Image : Une « Saucisse » (Ballon d'observation type Caquot en 1915)

Il est apparu que certains observateurs sur les ballons se sont équipés de dispositifs nommés « parachute » et soi-disant destinés à les sauver en cas d'attaque aérienne. Nos observateurs embarqués sur les « saucisses » ont un rôle important à jouer dans la surveillance des lignes ennemies et dans la détection des batteries d'artillerie boches. Mais les aérostats, par définition, constituent des cibles

faciles pour la chasse allemande. Étant de surcroît gonflés à l'hydrogène, gaz réputé inflammable, les ballons s'avèrent particulièrement vulnérables.

Nombre de ces héros ont hélas péri avec leur engin.

On imagine combien la panique peut déranger l'esprit de ces pauvres soldats.

Certains esprits malintentionnés, probablement manipulés par des marchands de tissu grands bénéficiaires de cette sordide opération, ont convaincu les malheureux de se munir d'une grande toile qui serait censée ralentir leur chute s'ils devaient abandonner leur ballon d'observation pendant une attaque.

Peut-on à ce point être pervers et profiter ainsi de la naïveté des observateurs ?

Le Ministère de la Guerre s'insurge contre cette exploitation éhontée de la stupidité humaine et a désormais interdit strictement l'embarquement desdits « parachutes » sur les ballons d'observation.

L'Illustration du lundi 19 avril 1916



Dans une précédente édition, nous faisons état de

l'escroquerie au parachute.

Malgré notre mise en garde et les directives du Ministère de la Guerre, il se confirme que nombre d'observateurs, bravant l'interdiction, continuent à embarquer clandestinement des « parachutes » dans leur nacelle.

Le Ministère, voulant user de pédagogie, a confié une mission au professeur Karim Lacomb, physicien bien connu et à la réputation incontestée. Celui-ci prouvera scientifiquement l'absurdité de la croyance selon laquelle le « parachute » serait d'une quelconque efficacité.

Dans nos colonnes, nous ne pouvons que nous insurger des pertes de temps et d'argent que représente cette étude. Le Ministère de la Guerre fait en l'occurrence preuve d'une trop grande mansuétude. Il faut interdire le parachute, voilà tout !

À y bien songer, c'est à se demander si le mythe du parachute n'est pas véhiculé par des agents secrets à la solde des Boches pour saboter l'efficacité de notre 21ème compagnie d'aérostiers.

Déjà, interrogé par nos soins, le Professeur Lacomb a déclaré que le dispositif censé freiner la chute est en fait dangereux pour les observateurs :

« En effet, nos travaux préliminaires ont révélé que certains observateurs, alourdis et déséquilibrés par cet engin assez pesant, ont tout simplement basculé par-dessus la nacelle, perdant ainsi tragiquement la vie ».

Cependant, le professeur a promis de mener une étude en toute impartialité :

« Il sera constitué deux groupes de cinquante aérostiers. L'un des deux portera un parachute, l'autre un sac de même poids et de même dimension, mais lesté de cailloux. Nous étudierons la mortalité dans chacun des groupes ».

On aura tôt fait de constater que le soi-disant « parachute » n'est que l'invention de vulgaires escrocs.